

Partenaire essentiel de l'association, le Ministère de la Culture soutient chaque année Maisons Paysannes de France dans ses actions de promotion et de sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager.

Depuis 2015, la participation du Ministère au prix "Patrimoine & Architecture" a permis la création d'une catégorie "Bâti contemporain" récompensant des projets d'architecture contemporaine respectueux de l'environnement bâti et paysager.

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

La Fondation du patrimoine et Maisons Paysannes de France partagent des valeurs communes. Elles défendent le patrimoine rural non protégé qui constitue une richesse locale à la fois culturelle, économique et sociale...

Aussi, depuis 2002, la Fondation du patrimoine apporte son soutien à l'action de Maisons Paysannes de France, notamment en assurant la dotation des lauréats du concours "Patrimoine & Architecture" dans la catégorie "Bâti ancien". En soutenant ce concours, la Fondation du patrimoine souhaite distinguer et faire la promotion de restaurations exemplaires qui, tout en respectant l'environnement et la mémoire portée par l'édifice, lui retrouvent un rôle actif.

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

En soutenant Maisons Paysannes de France, l'agence Patrice Besse, spécialisée dans la vente en France de tout édifice de caractère confirme son attachement à la sauvegarde du patrimoine architectural aussi modeste soit-il.

Culture et Commerce sont les deux pivots de son activité. Culture à travers l'histoire et l'architecture des lieux qu'elle sélectionne, qu'ils soient châteaux, manoirs, maisons de maître, mais aussi patrimoine rural, ruines, édifices religieux, toute construction vernaculaire, sans *a priori* d'époque ou de lieux. Commerce, car sa mission est de comprendre, analyser et estimer ces lieux, pour les transmettre dans les meilleures conditions à leurs nouveaux occupants.

[www.patrice-besse.com](http://www.patrice-besse.com)

Témoignant de son adhésion à la cause poursuivie par Maisons Paysannes de France, le groupe TERREAL - spécialiste des matériaux de construction en terre cuite - a rejoint l'action de l'association à l'occasion de son cinquantenaire en 2015.

Impliqué dans la préservation du patrimoine des terroirs français, la transmission des savoir-faire et l'usage de matériaux nobles et naturels, TERREAL réaffirme ses engagements en apportant son soutien à Maisons Paysannes de France notamment à travers le prix "Patrimoine & Architecture" MPF - René Fontaine.

Un partenariat basé sur un véritable partage de valeurs communes.

[www.terreal.com](http://www.terreal.com)

Adhérent à la cause poursuivie par Maisons Paysannes de France, le groupe Saint-Astier - spécialiste en chaux - a rejoint l'action de l'association en 2020.

Engagée dans la préservation du patrimoine des terroirs français, dans la formulation de matériaux nobles et naturels et dans la transmission des savoir-faire traditionnels, Saint-Astier est partenaire de MPF depuis 2020. Cette entreprise familiale, centenaire et indépendante, maintient sa production dans le bassin de Saint-Astier en Dordogne au bénéfice de la restauration, dans le monde entier, du bâti patrimonial.

<https://www.saint-astier.com/>

## LES LAURÉATS DU CONCOURS 2024

Pour la trente-neuvième année le jury du concours René Fontaine s'est réuni le 20 septembre. Cinq prix "Bâti ancien et savoir-faire", deux prix "Bâti contemporain" et trois "Coup de cœur" ont été attribués.





## maisons paysannes de france

Association nationale fondée en 1965, reconnue d'utilité publique depuis 1985, Maisons Paysannes de France a une expérience unique de plus d'un demi-siècle pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine rural, en particulier sur les techniques et savoir-faire de construction et de restauration.

### CONNAITRE L'ARCHITECTURE RURALE

Maisons Paysannes de France contribue à la reconnaissance des qualités inhérentes aux maisons traditionnelles et favorise des restaurations qui respectent l'identité architecturale de chaque bâti, ses principes constructifs et l'emploi de matériaux sains. L'objectif est d'éviter l'utilisation d'éléments ou matières inappropriés qui créent à moyen/long termes des désordres tant esthétiques qu'énergétiques. Préserver les spécificités des architectures régionales équivaut à garantir non seulement la valeur patrimoniale d'un bien mais également son intérêt touristique dans un environnement local de qualité.

### FORMER AU BÂTI ANCIEN

Maisons Paysannes est aussi un organisme de formation, qui dispose d'une certification Qualiopi. Les formations sont organisées sur demande, au niveau national ou décentralisées dans ses délégations départementales, dans les domaines de la chaux, de la terre, de la pierre, des enduits, et plus récemment des économies d'énergie. Ses actions de formation et de sensibilisation, contribuent à la valorisation des métiers du bâtiment, et du travail des artisans pour le maintien et la promotion de savoir-faire précieux et générateurs d'emplois dans le secteur du bâti. Interlocuteur incontournable dans la connaissance du bâti traditionnel, Maisons Paysannes de France est aujourd'hui reconnue des pouvoirs publics en matière de développement durable, en particulier sur les questions d'économies d'énergie dans le bâtiment mais aussi sur le rôle du patrimoine et du paysage dans l'aménagement du territoire.

### SENSIBILISER AU PATRIMOINE

La mission de Maisons Paysannes de France associe la préservation du patrimoine bâti et paysager à l'accompagnement des particuliers, collectivités locales, architectes, artisans, urbanistes, paysagistes, institutions privées... dans leur démarche de restauration du bâti non protégé ou d'aménagement des territoires ruraux.

L'association encourage une architecture contemporaine en harmonie avec son environnement. Respecter l'architecture rurale, c'est en connaître l'histoire, en comprendre le fonctionnement pour mieux en imaginer l'avenir...

### ACTIONS PRINCIPALES

- Revue trimestrielle
- Études et rapports sur les qualités et les spécificités du bâti ancien
- Actions de reconnaissance et de mise en valeur du bâti ancien
- Prix national pour valoriser les restaurations exemplaires
- Portail documentaire sur le bâti rural et ses techniques de construction
- Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
- Service-conseil pour tout propriétaire (visite sur place du bâtiment à restaurer, conseil à la mise en œuvre d'un projet...) ou pour tout élu
- Portail ressource Internet dans le domaine du patrimoine ([www.maisons-paysannes.org](http://www.maisons-paysannes.org))

PRIX MPF RENÉ FONTAINE  
PATRIMOINE ET ARCHITECTURE  
LE BÂTI RURAL DANS SON TERRITOIRE ET SON PAYSAGE

Depuis 39 ans, l'association Maisons Paysannes de France organise un concours destiné à préserver et à mettre en valeur notre environnement rural, le paysage, le patrimoine de pays et les savoir-faire.

Deux ensembles de prix sont attribués. Les prix "Bâti ancien et savoir-faire" - pour valoriser des travaux de restauration de qualité, effectués sur des bâtiments existants - et les prix "Bâti contemporain" pour un patrimoine d'aujourd'hui et de demain. Les projets doivent être inspirés d'une tradition vernaculaire, écologique, sobre et en harmonie avec l'environnement. L'aspect pédagogique des réalisations est fondamental dans le choix des lauréats. Le concours est soutenu par le Ministère de la Culture, la Fondation du Patrimoine et par plusieurs mécènes - Patrice Besse, Terreal et Saint-Astier.

#### Les lauréats 2024 sont :

- M. Xavier d'Alençon - Distillerie à Victot-Pontfol (14430)
- M. Eric Lonvis - Maison de village à Boisseron (34160)
- Mairie de Langeais - Octroi à Langeais (37310)
- M. Daniel Herbert - Conversion d'une grange à La Bazoge, Juvigny-les-Vallées (50520)
- M. Erwan Le Gouz de Saint-Seine - Forge à Saint-Martin-de-Boscherville (76840)
- Mairie de Foligny, architecte Véronique Jandelle - Bâtiment culturel et commercial à Foligny (50320)
- Mairie de Saint-Illiers-la-Ville, architecte Pierre Lépinay - École, bâtiment culturel, Saint-Illiers-la-Ville (78980)

#### Coup de cœur à :

- Association Liger - Corps de ferme à Sainte Eulalie (07510)
- M. Yvan Perreton - Corps de ferme à Palogneux (42990)
- Mmes Caroline Weill et Laetitia Paradis, agence Pareil - Logis à Arles (13200)

La remise des prix aura lieu le samedi 26 octobre 2024 de 10h30 à 12h30, au Salon International du Patrimoine Culturel (Carrousel du Louvre à Paris, salle Delorme, espace événements).

Plus d'informations sur [www.maisons-paysannes.org/actions/concours/](http://www.maisons-paysannes.org/actions/concours/)

#### Le Jury était composé de :

- Gilles Alglave : Président de MPF, délégué de l'Oise
- Guy Sallavaud : Vice-président de MPF, administrateur de la Fondation du patrimoine
- Francis Léger : Président du Jury, administrateur de MPF
- Christian Bécart : Fondation du patrimoine, référent bénévolat et éthique
- Sylvie et Patrice Besse : Agence Besse
- Michèle Charron-Czabania : Déléguée MPF du Gard
- Marie-José Doubroff : Ministère de la culture, bureau de l'expertise et des métiers (absente excusée)
- Jean-Baptiste Fayet : Société Terreal (absent excusé, avis transmis par courriel)
- Julia Gartner-Negrin : Ministère de la Culture, adjointe au chef de bureau de la qualité de l'architecture et du paysage
- Nathalie Girard : Administratrice de MPF
- Jean-Jacques Greuin : Architecte du patrimoine, membre de la délégation de Touraine
- Florence de Groot : Déléguée MPF de la Manche
- Charles Hendelus : Administrateur de MPF
- Xavier Héron : Chaux et enduits de Saint-Astier, responsable prescription technique
- Xavier Lemée : Administrateur de MPF
- Élise Ostarena : Architecte du patrimoine

maisons paysannes de france

MINISTÈRE DE LA CULTURE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

FONDATION DU PATRIMOINE

B  
Patrice Besse

TERREAL

SAINT-ASTIER

